



PROGRAMME DE FORMATION

Pratique de la gestion financière des marchés publics

(référence B18)

Objectifs

- Maîtriser les techniques de calculs de l'avance et les variations de prix liés aux aspects financiers des marchés publics

Public

Responsable d'opérations, chargé d'opération, assistant(e) d'opération, DAF....

Prérequis

Avoir une connaissance générale des marchés publics

Méthodes et support

Exposé illustré d'exemples concrets et d'exercices pratiques - questionnements et échanges avec les participants

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Consultant SCET, spécialisé en audit et conseil dans le domaine de la commande publique

Parcours formation

- Assistant(e) de Responsable d'opérations : Perfectionnement
- Responsable d'opérations : Fondamentaux

Organisation

- Délai d'accès à la formation en "intra-entreprise" : cette formation sera mise en place dans un délai d'un mois à compter de la demande et selon les disponibilités de l'intervenant(e)
- Tarif : un devis personnalisé sera réalisé en fonction de votre demande
- Contact : corinne.probert@scet.fr - tél : 01 53 44 07 16
- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire ERP (Etablissement Recevant du Public).
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formaeva

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ - RCS Paris 562 000 349 - SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*



Contenu

Traitement de l'avance

- Obligations règlementaires
- Différents taux d'avance possibles
- Modalités de versement selon le contrat
 - titulaire unique/groupement
 - marché simple, à tranches, à bons de commande
- Constitution d'une garantie en contrepartie du versement de l'avance
- Point de départ du délai de paiement de l'avance
- Modalités de remboursement avec proposition d'une formule
- Avance et sous-traitance
- Cas pratiques

Variations de prix

- Obligations règlementaires
- Distinction actualisation / révision de prix
- Éléments nécessaires et contractuels au calcul de la variation
 - mois d'origine
 - formule
 - indices
- Modalités de calcul et principe d'arrondi
- Notion de révision provisoire / définitive
- Quel indice choisir ?
- Outils de calcul des révisions de prix
- Cas pratiques : calcul de l'actualisation et calcul des révisions

Acomptes

- Modalités d'établissement
- Rôle de l'entreprise, du maître d'oeuvre et du maître de l'ouvrage
- Cas pratique d'établissement d'acomptes
- Outil de suivi financier des marchés

Solde

- Modalités de traitement d'un décompte général
- Cas pratique / présentation d'un document type de décompte général